



Collège privé Bobée – Enseignement Catholique –  
29 rue Bellanger 76190 YVETOT

Tél : 02-35-56-96-07 \_ Fax : 02-35-56-46-88 \_ Courriel : ce.0761338s@ac-rouen.fr

Site internet : <https://www.collegeprivébobee.fr>

## Lettre d'informations

Le 22-12-2022



Comme vous le savez le 1<sup>er</sup> trimestre a été riche en événements : le pèlerinage de deux jours au Mont-Saint-Michel pour les 70 élèves qui sont sur le chemin de la profession de Foi ; les remises de tenues aux élèves des sections sportives Equitation, Football et Tennis ; la remise des chasubles aux 20 élèves de 4<sup>e</sup> qui reçoivent une formation pour être Cadets de la Sécurité Civile ; les Visio (de deux classes de 3<sup>e</sup>) favorisant les échanges en langue Anglaise sur la thématique de l'environnement et de la Fraternité entre les peuples avec un établissement étranger (1 par trimestre) qui participe lui aussi à l'action « Planet Fraternity » de l'OIEC ; la Visio avec un chercheur de Tara Ocean sur l'étude des microplastiques en lien avec le travail en classe d'une classe de 4<sup>e</sup> ; la remise des diplômes du brevet (99.56% de réussite) ; le cross des 260 élèves de 6<sup>e</sup> ; les animations avec une diététicienne, un médecin et une infirmière sur la thématique de la nutrition avec la mise en place d'un petit déjeuner pour tous les élèves de 6<sup>e</sup> ; la venue in situ de l'Opéra de Rouen sur une journée dans notre auditorium ; la sortie au théâtre des Arts de Rouen des élèves des ateliers Orchestre et Chorale ; la rencontre avec la chanteuse Olivia Ruiz pour les élèves des ateliers ; le forum de l'orientation pour nos 230 élèves de 3<sup>e</sup> ; des temps de rencontres parents/professeurs ; une journée entre le collège Bobée et le lycée Jean XXIII pour partager les expérimentations pédagogiques ; une journée dédié aux troubles DYS ; le premier brevet blanc ; les premières sessions de formation de l'année au PSC1 (y compris sur les vacances scolaires) ; la Célébration de l'Avent pour nos 1000 élèves ;

et bien d'autres moments pédagogiques, de découvertes et de joie favorisant le développement des compétences, l'épanouissement personnel dans le respect de son Prochain.

Vous pouvez consulter les articles de presse et moult informations sur notre site internet : <https://www.collegeprivébobee.fr/>

Le début de cette nouvelle année 2023 sera marquée par la suite des temps de formation PSC1 (sur le temps scolaire ou sur les vacances scolaires) ; 4 pièces de théâtre seront jouées dans notre auditorium pour tous les élèves du collège ; la remise des certifications du DeutschSprachdiplom ; l'expérimentation d'un contact avec l'ISS station spatiale dans le cadre d'un projet de technologie ; la rencontre en présentiel de nos élèves de 3<sup>e</sup> de Mme Frania Eisenbach Haverland qui a survécu au camp d'Auschwitz ; la rencontre avec des anciens élèves qui participent au 4 L Trophy qui vient en aide à la scolarisation dans d'autres pays ; la période de stage d'observation en entreprise des élèves de 3<sup>e</sup> ; les rencontres parents 3<sup>e</sup> /professeurs sur la semaine de pré-orientation pour faire un point sur l'orientation post collège ; dès fin février, la reprise des séjours pédagogiques et sportifs (Alpes, Angleterre, Espagne, Allemagne, Belgique, ...); les temps forts Pastoraux (à Blaru, à Lisieux, à Saint Martin de Booscherville); la préparation aux épreuves Anglaise du Cambridge Exam ;

Pour rappel, le soutien scolaire se poursuit (jusque mi-juin) tous les mercredi matin de 09h00 à 11h00 pour les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, mais aussi tous les lundis de 12h10 à 12h55 (rendez vous devant l'accueil du collège) en Français pour les élèves 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, le soutien de Mathématiques sur ces deux niveaux se fait sur demande exprimée auprès du professeur de la classe ou sur sa sollicitation.

Après l'ouverture depuis cette rentrée de septembre 2022 de l'option « Section Equitation » dont bénéficie 15 élèves de 6<sup>e</sup>, notre collège ouvrira à la rentrée de septembre 2023 cette section sportive Equitation en classe de 5<sup>e</sup>. Cette section vient compléter les propositions du collège sur le plan sportif avec les sections Football et le Tennis mais aussi notre dynamique Association sportive qui propose ses activités sur la pause méridienne et le mercredi après-midi.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez et qui nous permet d'avancer, ensemble, pour vos enfants, afin qu'ils deviennent les futurs adultes capables à leur tour de guider leurs Prochains.

Très cordialement

Olivier CHAPUT, Chef d'établissement du collège Bobée

## ① Orientations :

### ↳ Pour les classes de 3<sup>èmes</sup> :

- Un **conseil de pré-orientation** sera mis en place **entre le lundi 23 et le vendredi 27 janvier 2023.**

Ce conseil permettra de faire un bilan afin de compléter ensemble (élève, parents, professeur principal et direction) la fiche navette d'orientation. Vous recevrez cette fiche dans la semaine du 09 janvier.

Lundi 23 janvier à partir de 13h30	: <b>3 B</b>
Mardi 24 janvier de 8h00 à 12h00	: <b>3 C</b>
Mardi 24 janvier à partir de 13h30	: <b>3 E</b>
Mercredi 25 janvier de 08h00 à 12h00	: <b>3 F</b>
Judi 26 janvier de 08h00 à 12h00	: <b>3 G</b>
Judi 26 janvier à partir de 13h30	: <b>3 H</b>
Vendredi 27 janvier de 8h00 à 12h00	: <b>3 D</b>
Vendredi 27 janvier à partir de 13h30	: <b>3 A</b>

**Réception de tous les élèves et de leurs parents sur rendez-vous pris au préalable auprès du professeur principal.**

- Brevet blanc n°2 (Le collège Bobée mets en place 3 brevets blancs sur l'année):

Judi 02 et vendredi 03 février 2023 : Brevet blanc n°2.

Par décision rectorale, le **D.N.B. se déroulera dans notre collège le lundi 26 et mardi 27 juin 2023.**

Rappel : une pièce d'identité en cours de validité (la carte d'identité nationale ou le passeport) est obligatoire.

A l'issue de leur dernière épreuve du brevet, le mardi 27 juin, les résultats d'affectation post-3<sup>e</sup> dans l'enseignement public seront communiqués aux élèves de 3<sup>ième</sup>, ainsi que les certificats de radiation pour finaliser l'inscription dans les lycées. *Voir aussi en page suivante.*

De plus, les élèves rendront les livres qu'ils avaient conservés pour réviser le brevet. La caution sera restituée par virement sur le compte bancaire des familles. Un livre dégradé ou non rendu le 27 juin, sera facturé 20 €.

- Rappels :

↳ Séquence d'observation en entreprise des élèves de troisième la semaine du **06 au 10 février 2023.**

**La convention de stage doit nous être adressée pour signature au plus tard le mercredi 11 janvier 2023.**

A l'issue de ce stage, un rapport devra être remis au professeur principal au plus tard le **mardi 28 mars 2023.**

En septembre 2022, un temps dédié d'une heure à l'auditorium avait permis d'expliquer et de remettre un dossier aux élèves avec les consignes permettant de réaliser ce rapport de stage. Ce rapport sera évalué, noté (par une dizaine de tuteurs de divers secteurs d'activités qui ont reçus des élèves dans le cadre des stages) et les meilleurs (2 par classe) seront récompensés lors d'une remise de prix qui se déroulera le 14 juin. La qualité de ce rapport entre également en compte pour la validation des compétences du LSU pour l'obtention du brevet des collèges.

### ↳ Epreuve EPI :

Vos enfants ont reçu en octobre une fiche guide explicative au sujet de l'épreuve oral EPI.

Cette fiche donne des informations sur les EPI qui peuvent être choisis et liste aussi les attentes du jury.

Cette épreuve qui se déroule à l'oral pendant un quart d'heure est notée sur **100 points.**

Elle est donc très importante pour l'obtention du brevet et nous le souhaitons à tous nos élèves une belle mention.

**Cette épreuve se déroulera le mercredi 07 juin 2022.**

**De ce fait, cette journée sera banalisée pour l'ensemble des élèves du collège afin que cette épreuve se déroule pour le mieux.**

Votre enfant recevra fin mai une convocation spécifique à cette épreuve orale EPI.

Dans le cadre de la préparation à cette épreuve, un oral blanc sera vécu par tous les élèves dans le troisième trimestre.

↳ **Inscription en établissement scolaire « post 3<sup>e</sup> » :**

► En mai 2023, le rectorat nous adressera les documents qui permettront d'indiquer **vos vœux pour choisir un établissement scolaire ainsi que la voie de formation pour votre enfant à la rentrée prochaine.** Nous vous les communiquerons dès réception. Ces documents sont indispensables et seront à remplir par vos soins avec précision.

Si vous désirez que votre enfant soit dans un **établissement privé de l'Enseignement Catholique** à la rentrée prochaine, alors vous devrez indiquer sur ce document cet établissement en **vœu n°1.**

Le rectorat nous informe qu'il est probable, dès cette année, que les documents soient dématérialisés. Nous restons vigilant sur cette information non confirmée à ce jour.



► De plus, nous vous rappelons, dans le cas où vous désirez inscrire votre enfant dans un établissement privé de l'enseignement catholique pour la rentrée 2023, qu'il faut, **dès à présent, prendre contact,** en vue d'un rendez-vous avec le chef d'établissement concerné.

**Les inscriptions au lycée Jean XXIII d'Yvetot sont ouvertes depuis fin novembre 2022.**

**Attention : Les élèves de Bobée ne sont pas inscrits automatiquement au lycée Jean XXIII (une inscription tardive de votre part pourrait mettre votre enfant sur liste d'attente). Afin d'obtenir un rendez-vous, vous devez sans tarder candidater sur le site internet du lycée.**

► **Dérogation scolaire (uniquement dans le cas d'un établissement scolaire public) :**

Même si la carte scolaire s'est assouplie, des demandes de dérogation restent à établir si un élève souhaite être inscrit dans un autre établissement public que celui de son secteur. L'établissement public est déterminé en fonction du domicile du responsable légal de l'élève.

**Le cas échéant, vous devrez retirer à l'accueil du collège un document mi-mai (à ce jour, nous ne connaissons pas la date à laquelle nous recevrons ces documents de la part du rectorat). Le retour des demandes devra être transmis au secrétariat (délai limite de l'année dernière : 24 mai) - Passé ce délai qui sera imposé, aucune demande ne pourra être prise en compte.**

► Dans tous les cas, la fiche navette et notre échange lors du conseil de pré-orientation permettront d'apporter un éclairage sur votre vœu en faisant un point sur les notes et appréciations de votre enfant.

► Vous pouvez consulter sur le site de l'**Onisep** les dates des journées portes ouvertes et des mini stages ou bien en contactant directement l'établissement que vous désirez.

De plus, comme vous le savez, les professeurs principaux et M. POHON assurent une continuité et un suivi dans le cadre de l'orientation.

M. POHON est adjoint de direction mais aussi responsable du B.D.I.O. (Bureau Documentation Information Orientation) de notre collège. Dans le cadre de ses interventions auprès des élèves, il fait passer des tests d'intérêts, les guide dans le choix des enseignements d'explorations, répond aux diverses questions qu'ils se posent.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le responsable de notre B.D.I.O. avec le courriel suivant : [bdio.bobee.yvetot@gmail.com](mailto:bdio.bobee.yvetot@gmail.com)

Vous trouverez également des informations sur notre site internet à la page Orientation avec notamment un Padlet comprenant les dates des journées portes ouvertes (*mis à jour au fur et mesure que nous recevons les informations des établissements*), le lien pour télécharger le guide Onisep (celui pour la rentrée 2023 devrait paraître en février ou mars 2023), le lien reprenant les informations importantes diffusées lors de la soirée sur l'Orientation qui s'était déroulée dans notre auditorium le 02/12/2022, à l'URL suivante : <https://www.collegeprivebobee.fr/orientation>



L'orientation de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, des liens ONISEP, des informations sur la 4<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> EA (Enseignement Agricole), la Classes de 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers, des pistes d'aide aux projets, la procédure d'affectation en lycée public, le stage de 3<sup>ème</sup>..

<https://fr.padlet.com/informatiquebobeevetot/ou86sjyoc5f>



Les portes Ouvertes,  
les visites Virtuelles,  
les mini-stages en lycée...



Des liens vers des informations pour aider à choisir le lycée,...



<https://fr.padlet.com/informatiquebobeevetot/6j7zi4f432nw5ziz> <https://padlet.com/informatiquebobeevetot/zs7slbiwirhl0les>

### ↳ BOURSE NATIONALE pour le Lycée :

Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> collège sont concernés quelle que soit son orientation et quel que soit le lycée qu'il intégrera (public comme privé) et en fonction des ressources de la famille.

Nous restons dans l'attente de l'information officielle que nous devrions recevoir que dans le courant avril-mai 2023. Les sites du ministère de l'éducation nationale et de l'académie permettent de consulter le simulateur de bourse et de télécharger le dossier (quand il aura été actualisé et mis en ligne) :

<http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee>

ou

<https://www.ac-caen.fr/enseignement-et-formation/vie-de-leleve/l-actions-sociale>

### ↳ Pour les classes de 6<sup>ème</sup> :

Vous pouvez noter dès maintenant qu'une réunion, **à l'attention des familles**, pour **l'orientation en fin de 6<sup>ème</sup> se tiendra le vendredi 03 février 2022, à 18h00, à l'auditorium.**

Lors de cette réunion, nous présenterons les différentes possibilités offertes au sein de notre collège (Latin, Chinois, Allemand, Espagnol, classes de soutien à effectif allégé, classes à projet européen...). **Votre enfant devra choisir une seconde langue pour son entrée en classe de 5<sup>ème</sup>.** L'enseignement du Latin débute également en classe de 5<sup>ème</sup>.

Le matin du mardi 31 janvier à 08h00 à l'auditorium, tous les élèves de 6<sup>e</sup> auront déjà reçu une information sur les choix de la 2<sup>ième</sup> langue et du latin.

**Remarque :** Vous indiquerez ce choix sur la fiche navette qui lui sera donnée en janvier et qu'il devra remettre à son professeur principal, au plus tard, de retour des vacances d'hiver.

### ↳ Pour tous les élèves de 5<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup> : Certification PIX des « connaissances numériques »



Comme indiqué sur le courrier remis à votre enfant fin novembre par M. POHON : [...] Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports met en place un service public en ligne gratuit ouvert à tous et appelé **PIX pour évaluer et développer les compétences numériques**. [...] Afin que les connaissances numériques de votre enfant puissent être évaluées en vue de la certification PIX, chaque élève du cycle 4 (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) doit répondre à un questionnaire dit « parcours d'évaluation ». Nous demandons que ce questionnaire soit réalisé **pour le 9 janvier 2023**.

Je rappelle l'importance de s'entraîner le plus souvent possible sur cette plateforme afin d'acquérir les connaissances et compétences dans le domaine de l'informatique (comme vous le savez, sur la plateforme en ligne PIX, il y a des tutoriels en vidéo ... pour recevoir les explications nécessaires)

**Les élèves de 3<sup>e</sup> passeront obligatoirement la certification PIX au printemps.** Nous attendons davantage d'informations de la part du rectorat sur l'organisation requise.

M. POHON a mis en place un Padlet qui donne des informations sur PIX :

<https://padlet.com/informatiquebobeevyvetot/we0ecmzbyduh>

### ② Vigipirate :



Le rectorat nous informe que le plan Vigipirate est maintenu au niveau "**sécurité renforcée - risque attentat**" sur l'ensemble du territoire.

Nous vous remercions pour votre vigilance.

Un exercice PPMS « attentat-intrusion » avait été mis en place le 07 octobre dernier.

Nous devons mettre en place un second exercice PPMS sur une autre thématique. Il se déroulera le lundi 30 janvier (l'horaire ne sera pas transmis aux élèves avant l'exercice) sur la thématique d'un risque majeur (thème probable de l'exercice : un camion se renverse et déverse sur la chaussée à proximité immédiate du collège un produit hautement toxique par inhalation).

Le collège doit aussi faire 3 exercices incendie par an. Le 3<sup>e</sup> exercice sera réalisé au printemps (sans prévenir les élèves, ni les adultes) avec un **enfumage** qui sera réalisé par les pompiers et en présence des cadets de sécurité civile.

### ③ Permanences de notre psychologue scolaire :

Judi 05 janvier, vendredi 13 janvier (après-midi), mardi 24 janvier, lundi 06 février, jeudi 02 mars, mardi 14 mars (après-midi), mardi 28 mars ...

### ④ Éducation à la santé et à la sécurité :

↳ Préparation à l'ASSR 1 & 2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) pour les élèves de 5<sup>ième</sup> & 3<sup>ième</sup> :

Chaque élève aura un temps de préparation à cette épreuve notamment encadré par les professeurs d'EPS.

Afin de poursuivre cette préparation à la maison, vous pouvez accompagner votre enfant à partir du site de la sécurité routière : <http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr>

Ces épreuves se dérouleront dans notre auditorium dans la semaine du 20 mars 2023.

Les élèves devront garder précieusement les attestations d'ASSR qui seront délivrées.

**L'ASSR2 est un document à présenter à l'auto-école pour passer le permis B. Le collège ne délivrera pas de duplicata.**

**Présentation générale de l'ASSR: La préparation aux attestations scolaires de sécurité routière (ASSR) de 1er niveau (en classe de 5<sup>ème</sup>) et de 2<sup>nd</sup> niveau (en classe de 3<sup>ème</sup>) puis l'épreuve permettant la délivrance de l'attestation se déroulera au collège.**

Le permis « AM » (remplace le « brevet de sécurité routière » B.S.R. depuis le 19 janvier 2013) est constitué de l'ASSR de 1er niveau ou de 2nd niveau et de 7 heures de conduite (c'était 5 heures pour le B.S.R.).

Le permis AM est obligatoire pour conduire un cyclomoteur à partir de 14 ans.

L'ASSR de niveau 2 est obligatoire pour s'inscrire au permis de conduire.

La partie théorique du permis AM est constituée par l'ASSR de niveau 1 ou de niveau 2 (ou l'ASR), attestations relatives aux règles de sécurité routière. La partie pratique se déroule sous la forme de 7 heures de conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique sous le contrôle de professionnels (moniteurs d'auto-écoles...) agréés par les préfetures (Code de la route, R211-1).

Cette partie pratique ne concerne que les élèves intéressés par la conduite d'un cyclomoteur ou d'un quadricycle léger à moteur. Elle n'est pas du ressort du ministère de l'Éducation nationale. L'inscription à cette préparation pratique constitue un acte privé au même titre, par exemple, que l'inscription aux cours de conduite automobile.

La possession de l'ASSR de niveau 2 (ou de l'ASR) est obligatoire pour pouvoir s'inscrire au permis de conduire. Cette disposition s'applique à toutes les personnes nées à compter du 01/01/1988 (Code de la route, R221-5). Il faut impérativement conserver les attestations en raison des obligations qui s'appliquent aux personnes nées après le 1<sup>er</sup> janvier 1988.

#### ⑤ Pastorale :

→ Une action pour le Secours Catholique, visant à collecter des denrées, produits d'entretien, a été mise en place au sein du collège auprès de nos élèves des classes de 6<sup>ème</sup> et une action pour l'association SHMA auprès des élèves de de 4<sup>ème</sup>.

→ Une Célébration de l'Avent, pour l'ensemble de notre collège, à l'Église Saint Pierre d'Yvetot, a eu lieu le vendredi 16 décembre 2022.



→ Des membres des restaurants du cœur viendront à la rencontre de nos élèves de 5<sup>ème</sup>, à l'auditorium, en février. Une collecte de denrées sera également mise en place auprès des élèves de 5<sup>e</sup> puis déposée par des élèves délégués des classes à l'association sise à Yvetot.

→ Le **Dimanche 15 Janvier 2023** à l'église Saint-Pierre d'Yvetot, 8 élèves vivront la 1<sup>ère</sup> étape vers le Sacrement du Baptême. Cette étape permet d'accueillir la demande des jeunes en présence des parents et de l'assemblée paroissiale. Trois de nos élèves ont vécu la 2<sup>ème</sup> étape le 6 décembre à l'Oratoire du collège et ils seront baptisés lors de la veillée Pascale.

→ Le **mercredi 08 mars** (et jeudi 09 mars, à confirmer) aura lieu le 2<sup>ième</sup> temps fort de préparation à la Profession de Foi, lors d'une retraite à Blaru à la Communauté des sœurs Bénédictines. Le 1<sup>er</sup> temps fort a été vécu par vos enfants lors de la traversée de la baie du Mont Saint-Michel en octobre dernier. Les élèves qui se préparent à recevoir le sacrement du Baptême participeront aussi à ce 2<sup>e</sup> temps fort.

Un document spécifique à cette retraite sera distribué prochainement aux élèves concernés afin que vous puissiez recevoir de plus amples détails.

→ Le **jeudi 23 mars**, se déroulera à Lisieux, un temps fort qui regroupera les élèves sur le chemin du Sacrement du Baptême, du Sacrement de la Confirmation mais aussi les élèves de 4<sup>e</sup> volontaires.

Un document spécifique sur cette journée sera distribué prochainement aux élèves afin que vous puissiez recevoir de plus amples détails.

→ La Célébration des Cendres (Le mercredi des Cendres est pendant les vacances scolaires le 22 février) qui sera aussi celle de notre Communauté Educative aura lieu le mardi 28 février à 12h30 dans notre auditorium. Lors de cette Célébration, la présence des élèves qui se préparent à la Profession de Foi est indispensable ainsi que ceux qui se préparent à recevoir le Sacrement du Baptême, celui de la première Communion et de la Confirmation.

→ Le repas partage aura lieu le 07 avril lors du vendredi Saint. Nous espérons pouvoir reverser aux associations une somme encore plus importante que l'an passé. Les bénéfices (environ 2500 € tous les ans) sont intégralement reversés aux associations suivantes : Secours Catholique, Mad'Action, l'Arche d'Ecorchebeuf et le CCFD Terre Solidaire.

→ Un temps de Célébration « La joie de la Résurrection » aura lieu le mardi 11 avril à 08h10 à l'auditorium.

Rappel : Pour toutes questions, vous pouvez joindre M<sup>me</sup> BERLAND, notre Adjointe en Pastorale Scolaire via le mail suivant : [pastorale.bobee.yvetot@gmail.com](mailto:pastorale.bobee.yvetot@gmail.com)

### © Informations :

Nous restons vigilants à l'évolution du **protocole sanitaire**.

Les séjours pédagogiques avec nuitées sont mis en place pour 14 classes (Angleterre, Espagne, Allemagne, Belgique, Alpes ...)

Les sorties pédagogiques sont mises en place régulièrement (Opéra de Rouen, Historial de Caen ...), mais aussi des actions ciblées sont vécues au sein de notre collège. Il y aura notamment :



▶ Tous les élèves de 6<sup>e</sup> vivront une pièce de théâtre entièrement jouée en langue anglaise à la salle des vikings d'Yvetot le jeudi 06 avril. Cette pièce est jouée par une troupe labélisée, ayant reçu l'agrément d'un inspecteur d'Anglais, elle est qualitative et préparée en amont par l'équipe des professeurs de 6<sup>e</sup>. *Une participation financière sera demandée aux familles.*

▶ Le lundi 13 et le mardi 14 mars se jouera **quatre pièces de théâtre au sein du collège dans notre auditorium** (1 pièce par niveau scolaire). Ces pièces de théâtres sont en liens avec les programmes scolaires des divers niveaux et les œuvres étudiées en classe. Cette troupe d'artistes vient depuis de nombreuses années au collège et elle est labélisée par l'éducation nationale.

Elle jouera : Les fourberies de Scapin ; La cantatrice chauve ; Le médecin volant ; Le Horla.

Le coût demandé par la troupe est supérieur à 6000 €. Malgré cela, le coût demandé aux élèves de sera de **0 €**. L'**APEL Bobée** participera à l'obtention de ce coût nul en association avec l'utilisation d'un financement collectif lié au Pass culture. *Le fait de pouvoir vivre un instant de théâtre qualitatif au sein de notre collège permet au-delà de l'aspect pédagogique, de réduire le coût car cela évite un déplacement sur Rouen (par exemple) ... la perte du temps du trajet ...*

## ⑦ Formation au 1<sup>er</sup> secours



Le collège a le désir de permettre à des élèves de recevoir une formation **P.S.C.1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).

Mme LELAURE, M. GAUTIER, M. BEAUFILS, M. DOSSIER, sont 4 professeurs au collège et formateurs agréés qui dispenseront cette formation impulsée par la DGSCGC (Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise). Cette formation se déroule depuis les vacances de la Toussaint, sur inscription préalable auprès de M. OUVRY, adjoint de direction. 50 élèves ont ainsi pu être formés avant les vacances de Noël (dont 30 élèves sur le temps des vacances scolaires). 20 autres élèves recevront cette formation en janvier. Fort de l'engouement suscité rapidement par ces premières sessions, les inscriptions sont closes. Nous communiquerons d'autres dates prochainement.

## ⑧ Réinscription pour la rentrée 2023 et dates pour les sélections « Sections sportives Equitation -Football - Tennis » :

→ Dates des sélections pour intégrer les sections sportives du collège :



► La sélection pour intégrer la section sportive « Equitation » à la **rentrée 2023 en 6<sup>e</sup>** mais aussi en **5<sup>e</sup>** se déroulera le : samedi 06 mai 2022 à 11h00 (jusqu'à 13h30) au centre équestre de Rocquefort.

► La sélection pour intégrer la **section sportive TENNIS** (ouverte aussi aux élèves qui sont actuellement en classe de cm2-6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>) se déroulera le samedi 01 avril 2023 à 14h00 au YTC.



► La sélection pour intégrer la **section sportive FOOTBALL** (ouverte aussi aux élèves qui sont actuellement en classe de cm2-6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>) se déroulera le samedi 01 avril 2022 à 09h00 au YAC.



**A noter :** Si votre enfant désire s'inscrire aux **sélections pour demander une inscription en section Equitation (en 5<sup>e</sup>) Football (en 5<sup>e</sup>/4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>) ou section Tennis (5<sup>e</sup>/4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>)** à la rentrée prochaine de septembre 2023, **il devra retirer à l'accueil du collège une fiche spécifique entre le 06 et le 10 mars (dernier délai) puis la redéposer avant le 17 mars (délai de rigueur).**



→ **Réinscription au collège :**

Pour nous permettre d'organiser la rentrée prochaine, des **bulletins de réinscription** seront distribués à vos enfants début mars.

Vous devrez nous les retourner via votre enfant qui remettra le « bulletin de réinscription » à son professeur principal, au plus tard, dans la semaine du 27 mars.

Sans ce document, l'enfant ne sera pas réinscrit à la rentrée prochaine au collège.

## ⑨ Semaine de la presse / aide à l'orientation / Proposition de lecture

Notre CDI recevra, en plus de nos 28 abonnements mensuels, des journaux et magazines et aura également un accès à des offres numériques sur la semaine de la presse qui se déroulera du 27 au 31 mars 2023.

Notre professeur documentaliste associée aux professeurs notamment de Français proposeront aux élèves des animations sur cette thématique de la presse et des médias.

CDI - PORTAIL ESIDOC



Je rappelle que des propositions de lectures et d'apprentissages ludiques sont en ligne via notre site internet et sa plateforme dédiée (consultation possible depuis votre domicile grâce à un identifiant à demander au CDI à notre professeur documentaliste)

PADLET LUMNI

<https://fr.padlet.com/cotyp/hry6iyuzqcxvbwk>

GPO2  
Col

Afin de guider les élèves (de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) dans leur orientation, ils peuvent également faire des tests d'intérêts en ligne sur un site spécifique nommée GPO II.

Pour cela, ils doivent demander un identifiant et mot de passe à Mme COTY, notre professeur documentaliste. Ainsi, ils pourront l'utiliser depuis le collège mais aussi depuis votre domicile.



Collège privé Bobée

29 rue Bellanger 76 190 Yvetot

Tél 02 35 56 96 07

Fax 02 35 56 46 88

<https://www.collegeprivbobee.fr>



« C'est la Paix que je vous laisse, c'est ma Paix que je vous donne :  
ce n'est pas à la manière du monde que je vous la donne.  
Ne soyez donc pas bouleversés et effrayés. »

*Jean 14, 27-28*

« Je forme le vœu qu'en cette époque que nous traversons,  
en reconnaissant la dignité de chaque personne humaine,  
nous puissions tous ensemble faire renaître un désir universel d'humanité.

Tous ensemble :

« Voici un très beau secret pour rêver et faire de notre vie  
une belle aventure. »

*Pape François, Fratelli tutti*



Monsieur Olivier CHAPUT, chef d'établissement

Messieurs Charles OUVRY et Loïc POHON, adjoints

Monsieur Dominique PFAFF, président O.G.E.C.

Madame Dominique TALADUN-CHAUVEL, présidente A.P.E.L.

L'ensemble des professeurs et du personnel du collège

Vous souhaitent un Joyeux Noël  
et vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

En restant à votre écoute,  
**Bon Noël et Meilleurs vœux pour l'année 2023**  
M. Olivier CHAPUT, Chef d'établissement